MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

BULLETIN
DE L'INSTITUT FRANÇAIS
D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne

BIFAO 30 (1931), p. 83-87

Paul Faider

Sénèque en Égypte.

Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

Conditions of Use

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

Dernières publications

9782724711264	*La chapelle d'Osiris Ounnefer Neb-djefaou*	Laurent Coulon
9782724711752	*Guide du Caire Islamique*	Hadrien Collet
9782724711660	*Mélanges de l'Institut dominicain d'études orientales 41*	Adrien Candiard (éd.)
9782724711745	*Bulletin archéologique des Écoles françaises à l'étranger (BAEFE)*	
9782724711271	*Du côté de chez Zeus*	Emmanuel Botte (éd.), Hélène Cuvigny (éd.), Michel Reddé (éd.)
9782724711677	*La Description de l'Égypte*	Paul-Marie Grinevald
9782724711714	*La pensée et la pratique pharmacologiques d'Avicenne*	Sylvie Ayari
9782724711899	*BCAI 40*	

© Institut français d'archéologie orientale - Le Caire

SÉNÈQUE EN ÉGYPTE

PAR

M. PAUL FAIDER

PROFESSEUR À L'UNIVERSITÉ DE GAND.

Au cours d'une des années qui suivirent sa retraite, Sénèque était à Baïes ou à Pouzzoles. Un jour, sans qu'on l'eût attendu, on annonça que le « courrier » d'Alexandrie était en vue. On appelait ainsi les navires qui, régulièrement, précédaient l'arrivée des grands transports de blé et que l'on reconnaissait, du premier coup d'œil, à un détail de leur voilure. La foule s'amassait sur les jetées de Pouzzoles, joyeuse, impatiente de nouvelles, affairée et bruyante. Sénèque, surpris comme les autres par la soudaineté de l'événement, se complut à rester en place parmi des gens agités. « J'éprouvai, écrit-il, un plaisir considérable à constater que, ayant des lettres à recevoir, j'étais si peu pressé de savoir où en étaient là-bas mes affaires et ce que m'apportait ce courrier [1]. »

C'est ce texte, souvent invoqué, qui nous apprend que Sénèque avait en Égypte des intérêts. On peut les présumer considérables. Sans doute y faisait-il exploiter des propriétés [2] et tirait-il du commerce des blés — ou d'autres produits négociables — une partie de ses immenses revenus.

Le fait est par lui-même intéressant. Il incite de plus à supposer que Sénèque ne fut pas étranger à certaines décisions prises par l'empereur et qui

[1] *Epist.* 77, 3 : In hoc omnium discursu properantium ad litus magnam ex pigritia mea sensi voluptatem, quod epistulas meorum accepturus non properavi scire quis illic esset rerum mearum status, quid afferrent.

[2] M. Rostovtzeff (*The social and economic history of the Roman Empire*, Oxford, 1926) confirme le fait et insiste sur l'importance de l'exploitation du blé par les Romains (p. 94-95); il donne une liste de personnages en vue des premiers siècles de l'Empire qui possédaient des biens en Égypte et il appuie ses affirmations d'un grand nombre de références fournies par les recueils de papyrus (p. 572-574) : on y trouve mentionné le nom de Sénèque (*ibid.*, avec une dizaine de références; cf. p. 516 : *οὐσία Σενεκανή*). Toutefois M. Rostovtzeff semble croire (p. 268) que l'origine des propriétés de Sénèque en Égypte doit être attribuée au générosités de Néron; il ne fait pas état de son séjour dans la contrée durant la préfecture de son oncle.

BIFAO 30 (1931), p. 83-87 Paul Faider
Sénèque en Égypte.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

étaient de nature à favoriser l'extension rapide de ses affaires. En 55, alors que Sénèque était en crédit, la préfecture d'Égypte avait été confiée à l'un de ses amis, Ti. Claudius Balbillus[1]. La même année, ou fort peu de temps après, le propre beau-frère de Sénèque, Paulinus Pompeius, commandait en chef dans l'une des deux provinces de Germanie. C'est à ce moment que l'on reprit le projet d'endiguer le cours inférieur du Rhin, le complétant par celui de joindre ce fleuve au Rhône par un canal faisant communiquer la Saône et la Moselle, « de telle sorte, spécifie Tacite, que les cargaisons venues de la Méditerranée puissent, par la voie fluviale, être amenées jusqu'aux rivages de la mer du Nord[2] ». Ce dernier plan, vraiment grandiose, échoua, comme il arrive souvent, à la suite de basses intrigues. Mais on peut imaginer sans peine ce que sa réalisation eût fait du port d'Arles! Or le père de Paulinus, beau-père de Sénèque, était un chevalier romain de cette ville, très engagé lui-même dans les affaires de transports de blé et titulaire, pendant un certain temps, de la préfecture de l'annone[3]. Comment admettre que Sénèque ait été indifférent à de tels projets, quand nous savons qu'il exploitait un domaine en Égypte? Producteur, il ne pouvait faire fi de pareils débouchés.

Mais avait-il déjà, à cette époque, acquis son domaine? C'est ce que nous ne savons pas d'une façon absolument certaine : pourtant la chose se laisse deviner.

A la fin de la *Consolation à sa mère Helvia*, écrite en 42 ou en 43, Sénèque s'étend longuement sur l'éloge d'une femme qui fut pour lui, déclare-t-il,

[1] Tacite, *Ann.*, XIII, 22, 1; cf. Sénèque, *Nat. Quæst.*, IV*a*, 2, 13 : Balbillus, virorum optimus perfectusque in omni litterarum genere rarissime.

[2] Tacite, *Ann.*, XIII, 53, 3 : ut copiæ per mare, dein Rhodano et Arare subvectæ per eam fossam, mox fluvio Mosella in Rhenum, exim Oceanum decurrerent, sublatisque itineris difficultatibus navigabilia inter se Occidentis Septentrionisque litora fierent. — Avec Furneaux et Nipperdey, j'interprète *copiæ* dans le sens non de « troupes », mais de « marchandises » ou « denrées ». Cf. Sénèque, *De beneficiis*, VI, 7, 3 : ad subvehendas copias largo ac perenni alveo currant (flumina).

[3] Sénèque le désigne explicitement en cette qualité dans le *De brevitate vitæ* (18, 3-4), qui lui est dédié. Ce traité a été écrit vers l'année 50, à l'époque où Sénèque épousa la fameuse Pauline. Sur les rapports de parenté qui existent entre tous ces personnages, consulter Furneaux, *ad Tac. Ann.*, XIII, 53, 2 et XV, 60, 8; se référer également à un article de J. Carcopino, *Choses et gens du pays d'Arles*, malheureusement égaré dans la *Revue du Lyonnais* (1922).

BIFAO 30 (1931), p. 83-87 Paul Faider
Sénèque en Égypte.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

comme une seconde mère. Épouse irréprochable d'un préfet d'Égypte, que Sénèque appelle son *avunculus* (oncle maternel) et qui était resté seize ans en charge [1], cette femme, sœur ou demi-sœur d'Helvia, avait fait l'admiration de son neveu non seulement par la tenue austère et discrète qu'elle avait su conserver dans une province où les femmes étaient vite compromises, mais encore et surtout par le courage qu'elle avait montré au cours d'une traversée tragique. Sénèque en effet raconte qu'il a assisté en personne (*ego etiam spectator fui*) à une scène émouvante : la mort de son oncle, en pleine tempête, et le sauvetage du corps par l'héroïque femme, alors que le navire était déjà désemparé [2]. S'il s'agit, comme on l'affirme [3], du voyage de retour du préfet d'Égypte, on doit conclure que Sénèque a fait, à la même époque que son oncle, soit vers les années 30-31, un séjour au bord du Nil. Cette opinion est confirmée par le ton même de l'éloge qu'il fait de sa tante. Comment saurait-il, s'il ne l'avait lui-même constaté, que la femme du préfet eut, à Alexandrie, cette attitude réservée, puisqu'elle-même est rentrée veuve à Rome et qu'elle était peu loquace?

Le but du voyage et du séjour de Sénèque aurait été, selon M. Waltz [4], le rétablissement de sa santé. C'est fort possible, mais on peut croire aussi que Sénèque, fils d'un homme riche et avisé, et possédant lui-même, — ceci n'est pas niable, — le sens des affaires, n'a pas perdu de vue ses intérêts et que, protégé de son oncle, il sut tirer profit des circonstances.

[1] *Ad Helv.*, 19, 4-7. Le nom de ce personnage ainsi que les dates exactes de sa désignation comme préfet d'Égypte et de sa sortie de charge ne se sont pas laissé saisir jusqu'ici. On a cru longtemps qu'il s'agissait de Vitrasius Pollio; on propose maintenant C. Galerius, mais sans preuves suffisantes. Le rapport exact de parenté qui l'unissait à Sénèque fait lui-même l'objet de discussions, car l'expression *avunculus* s'applique mal au mari d'une tante. Toutes ces questions ont été fort clairement exposées, mais non définitivement résolues, dans l'édition de la *Consolation à Helvia*, par M. Ch. Favez (Lausanne et Paris, 1918, introduction, p. XXVI-XXXVIII). Si je n'en reprends pas ici l'examen détaillé, c'est que, pour le sujet qui nous occupe, les précisions ont peu d'importance. Il suffit qu'un préfet d'Égypte ait été, d'une façon quelconque, l'oncle de Sénèque; or ceci est avéré.

[2] *Ad Helv.*, 19, 4-5 et 7.

[3] C'est encore l'opinion de M. Waltz (éd. des *Consolations*, Paris, 1923, p. 88, n. 1).

[4] R. Waltz, *Vie de Sénèque*, Paris, 1909, p. 56, avec textes à l'appui, prouvant que l'Égypte était à cette époque un séjour recommandé à ceux qui souffraient de la poitrine. Sénèque parle lui-même (*Ep.* 78, 1-2) de l'état de santé précaire qui, au temps de la vieillesse de son père (mort vers 39), le poussa à envisager le suicide comme un moyen suprême de mettre fin à ses maux.

BIFAO 30 (1931), p. 83-87 Paul Faider
Sénèque en Égypte.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

La suite des faits connus de nous s'établirait donc comme il suit, de façon vraisemblable : aux environs de l'année 30, Sénèque a acquis, dans les conditions les plus favorables, des biens productifs en Égypte; à peine au pouvoir, vers 55, il rêve, comptant sur de nouvelles circonstances heureuses, de donner au commerce des blés en général et par conséquent à ses propres affaires, un développement exceptionnel; après sa retraite, en 62, alors qu'il est âgé de soixante-six ans ou plus, il a conservé des intérêts là-bas, mais un jour vient où il s'étonne de ne plus les prendre autant à cœur qu'autrefois. Il sent approcher la fin du voyage...

S'il était non seulement très probable, mais certain que Sénèque a séjourné en Égypte, ce qu'il rapporte de cette contrée dans ses œuvres[1] acquerrait une particulière importance. Certes, suivant en cela un usage fort répandu de son temps (et, du reste, de tous les temps), Sénèque a souvent traité, à l'aide de matériaux réunis de seconde main, des sujets dont il possédait une connaissance personnelle. Son information scientifique est toute livresque, c'est entendu, et on le lui a depuis assez longtemps reproché[2]. La majeure partie du livre des *Naturales Quæstiones* consacré à la crue du Nil est empruntée à des sources avouées; d'autres détails ont été fournis par le préfet Balbillus, qui avait la plume facile[3]. Mais rappelons-nous pourtant avec quelle précision de touche Sénèque a tracé le petit tableau qui suit :

[1] Les passages de Sénèque relatifs à l'Égypte ne sont pas nombreux (cf. l'*index* de l'édition Haase). Il n'y a parmi eux de significatifs que le chapitre déjà cité de la *Consolation à Helvia* et les très importantes portions du livre IV des *Questions naturelles*. Servius (*ad Aen.*, VI, 154) mentionne un ouvrage qui serait perdu : *De situ et sacris Ægyptiorum;* mais son existence même, en tant que traité indépendant, est contestée. Le *De situ* correspond assez aux *Naturales Quæstiones*, IV*a*, 2, et le *De sacris* à ce que saint Augustin (*De civ. Dei*, VI, 10) nous laisse entrevoir du *De superstitione*.

[2] Quintilien, *Inst. orat.*, X, 1, 128 : multa rerum cognitio, in qua tamen aliquando ab his quibus inquirenda quædam mandabat deceptus est.

[3] Notamment ce véritable «fait-divers» d'un combat entre dauphins et crocodiles à l'embouchure du fleuve (IV*a*, 2, 13-14), peut-être aussi quelques détails pittoresques sur les abords de l'île de Philæ. Sénèque dit lui-même qu'il n'a pas assisté aux prouesses nautiques des indigènes parmi le bouillonnement des cataractes (*ibid.*, 6-7 : incredibilem incolarum audaciam accepi), mais sa description remonte certainement à la relation d'un témoin oculaire. Il mentionne, à propos d'un lieu consacré, les offrandes d'or des *præfecti :* son information est encore, ici, de source récente.

BIFAO 30 (1931), p. 83-87 Paul Faider
Sénèque en Égypte.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

Illa facies pulcherrima est, cum iam se in agros Nilus ingessit : latent campi opertæque sunt valles, oppida insularum modo extant, nullum in mediterraneis nisi per navigia commercium est, maiorque est lætitia gentibus quo minus terrarum suarum vident [1].

« C'est un spectacle magnifique que celui du Nil au moment où il a envahi les campagnes : le sol de la plaine a disparu, les vallonnements sont noyés, les agglomérations émergent à la façon d'îlots; dans cette mer intérieure, aucune communication n'est possible si ce n'est en barque; et la joie est d'autant plus grande chez les gens que moindre est la surface encore visible de leurs terres. »

Il n'y a rien de semblable dans les sèches indications du cinquième livre de Pline. Si Sénèque fut lui-même en Égypte, et dans l'esprit que nous lui attribuons, le caractère aigu de ses notations s'explique. N'en eût-il rapporté que ce croquis, d'un dessin si dégagé et si pur, il aurait droit, déjà, à notre reconnaissance.

P. Faider.

[1] *Nat. Quæst.*, IV*a*, 2, 11.

BIFAO 30 (1931), p. 83-87 Paul Faider
Sénèque en Égypte.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net